

Mlle Odile PLANSON
.....
18000 BOURGES

Monsieur le Directeur Régional SNCF
3, rue Edouard Vaillant
37000 TOURS

Bourges, le 29 mai 2007

Monsieur le Directeur,

Je prends régulièrement le train de la ligne Bourges-Tours et bénéficie en tant qu'étudiante de l'abonnement TER-BAC +. Je me permets, à l'heure où le projet d'un service minimum dans les transports est en germe, de vous faire part de la réalité quotidienne des usagers de la SNCF. Je prendrai pour exemple un fait récent datant du dimanche 20 mai. Etant rentrée chez moi à Bourges pour le week-end, je devais reprendre un train pour Tours en fin d'après-midi, ayant cours le lendemain matin. Mon départ était initialement prévu à 17 h 45, mais arrivée à la gare, je constate que ce train a 1 h 30 de retard. Je décide donc de prendre le prochain à 18h34 qui lui, n'est en retard que de 11 mn (sic)... Je rentre alors chez moi puis plus tard ma mère me conduit de nouveau à la gare. Le train arrive...bondé ! Je tente tout de même d'y monter mais il ne reste décidément aucune place assise et les personnes restantes sont entassées debout les unes contre les autres, ajouté à cela la forte température, bref, le tout générant une certaine sensation d'étouffement, sans compter bien sûr qu'il ne reste aucune place où ranger les valises, les usagers, debout, étant contraints de garder leur sac sur le dos.

Je doute que ce genre de situation observe les règles de sécurité en vigueur, si toutefois il y en a encore, d'autant qu'il faut tenir ainsi pendant tout le trajet, c'est-à-dire plus d'une heure et demi pour ceux descendant à Tours, voire plus si l'on va jusqu'à Nantes. Je ne vous cacherai pas que j'ai renoncé finalement à rester dans ce train, en connaissance de cause bien sûr puisque ce n'est pas la première fois que ce genre de situation se produit ; en effet, il m'est déjà arrivé de rester debout pendant près de deux heures devant la porte des toilettes, tout le monde étant entassé dans wagon attenant aux portes de sorties. Je décidai de prendre le train de 20 h 28. Celui-ci était un TER ne manquant pas de places assises mais arrivant à Tours à 22 h passées. Par conséquent, j'ai dû faire deux allers et retours inutiles à la gare de Bourges. pour ne partir qu'à 20 h 28 alors que je comptais être à Tours vers 19 h, et il ne s'agissait pas d'un jour de grève.

Vous conviendrez que si le service public laisse à désirer, un service minimum n'est pas, loin s'en faut, la solution adéquate. La dégradation des transports n'est-elle pas plutôt due en premier lieu à une volonté de rentabiliser les lignes au maximum, sans tenir compte des besoins réels des usagers ? Certes, le dimanche 20 mai était un jour d'affluence, et sans doute pouvait-on le prévoir, mais dans ce cas, peut-être faut-il agir en conséquence. Les usagers ne sont tout de même pas des bêtes que l'on parque dans des wagons à seule fin de rentabiliser le service. Je trouve cela d'autant plus scandaleux qu'aujourd'hui nous sommes tous conscients, au vu du danger qu représente le réchauffement climatique, de la nécessité de privilégier les transports en commun pour limiter les émissions de gaz carbonique. Est-ce vraiment les favoriser que de proposer un service qui manque à ce point de confort et de sécurité ?

Ce même jour, un train à destination de Nevers avait 2 h 30 de retard. En fin de journée, on imagine ce que cela signifie pour ceux ayant une correspondance. Il m'est arrivé ainsi d'être bloqué dans un train à un retour de vacances pendant près d'une heure. Ce train était à destination de Tours, où une jeune fille dans le même wagon que moi devait prendre la dernière correspondance pour Nantes où elle faisait ses études. Etant donné le retard, elle a raté son train. Sans doute a-t-elle dû passer la nuit à Tours avant de reprendre un train pour Nantes le lendemain matin.

Je répète encore qu'il ne s'agissait pas d'un jour de grève. Stigmatiser les grévistes qui luttent justement contre une telle dégradation et proposer un service minimum relèvent à mon sens de la pure démagogie et d'une très grande mauvaise foi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.